

Budget prévisionnel 2022

La forte baisse des subventions en 2020 nous a incité à une certaine prudence pour 2021. Nous anticipons donc une nouvelle baisse sur 2021, sans subvention du Conseil Général. Les recettes prévisionnelles étaient donc estimées à 4822.51 €, et les dépenses à l'identique pour obtenir un prévisionnel à l'équilibré. Les dépenses et les recettes (subventions) ont été supérieures aux prévisions. Nous prévoyons donc un prévisionnel de 6081€

BUDJET PREVISIONNEL 2022	
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE de la SARTHE	
Dépenses	Prévisionnel
Produits d'hygiene et d'entretien	
Fournitures de bureau	50,00 €
Matériel de bureau /entretien	100,00 €
Matériel divers	1.700,00 €
Entretien / réparations	50,00 €
Prime d'assurance	151,50 €
Publicité, publications, relations publiques	70,00 €
Missions, réceptions	207,00 €
Frais de déplacement	200,00 €
Frais bancaires	
Formation des coureurs vers le haut niveau	300,00 €
Cotisations, adhésions diverses	50,00 €
Impots sur capitaux mobiliers	2,50 €
Animation sportive , organisation régates	300,00 €
Aide à la formation d'arbitres (Bénévoles)	400,00 €
Stages de formations diverses (Bénévoles)	400,00 €
Aide formation de moniteurs (Bénévoles)	400,00 €
Pratique féminine en école de voile/de sport	300,00 €
Sport Handicap coureurs miniji	700,00 €
Sport Handicap coureurs miniji (solde 2021)	700,00 €
Dépenses totales	6.081,00 €

Sport santé	
Subvention de fonctionnement (Ligue)	1.000,00 €
Sports pour tous	
Subventions aux écoles de port	
Sport au féminin	
Subvention de formation cadres et arbitres	
Sport Handicap	700,00 €
Aide partenaire privé (BPGO)	
Dons à l'association	
Produits divers	
Cotisations des Clubs	901,00 €
SUB ANS FFV (ext CNDS)	620,00 €
Sub Conseil Départemental 2022	2.800,00 €
Intérêts BPGO CM	60,00 €
Recettes totales	6.081,00 €